



&



## Séminaire de Formation

Concevoir, animer et évaluer une formation dans le cadre des projets  
ESTHER

**Mercredi 6 juin 2012 (après-midi)**  
**Jeudi 7 et Vendredi 8 juin 2012**

**PARIS**

(Lieu exact à préciser ultérieurement)

### Organisateurs :

**Anne BEUGNY**, Responsable formation ESTHER  
**Cédric ARVIEUX**, commission formation SFLS  
**Xavier De La TRIBONNIERE**, Unité de Coordination des Actions de  
Prévention et d'Education pour la Santé (UCAPES) CHU de Montpellier,  
formateur en Education Thérapeutique, spécialiste VIH.

Secrétariat SFLS  
Hôpital du Tondu  
Groupe hospitalier Pellegrin  
33076 BORDEAUX  
Tél : **05.56.96.47.91.**  
Fax : 05 56 79 60 87  
e-mail : [sfls@wanadoo.fr](mailto:sfls@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.sfls.aei.fr](http://www.sfls.aei.fr)

Association régie par la loi 1901  
Enregistrée le 21 avril 1994 à la Préfecture du Nord n° 5/28995

N° Agrément Formation : 72330472433  
N° Agrément FMC : 100258

## **Introduction**

Les équipes hospitalières impliquées dans les projets ESTHER sont amenées à développer les compétences des professionnels de santé des hôpitaux partenaires au sud.

Le développement de ces compétences s'effectue au travers de différentes modalités de formation : ateliers de formation sur site ou multi sites, compagnonnage (formation sur site, au lit du malade), stages. Ces interventions nécessitent des compétences en pédagogie : analyse des besoins en formation, conception d'un programme de formation, animation et évaluation.

La plupart des intervenants ont une expérience de terrain mais n'ont pas encore bénéficié de formation spécifique dans ce domaine et en ressentent le besoin pour améliorer la qualité de leurs interventions.

## **Participants**

Infirmières, psychologues, médecins, pharmaciens, biologistes, assistantes sociales des hôpitaux publics français, intervenant dans le domaine du VIH.

15 participants maximum, afin de favoriser les échanges de pratiques, l'utilisation de techniques pédagogiques interactives.

## **Pré-requis**

Etre investi dans les programmes ESTHER

Dans le cadre des projets ESTHER

- Avoir conçu et animé au moins un atelier de formation
- Avoir un projet de formation à mettre en œuvre

## **Objectif général de la formation**

Renforcer les compétences pédagogiques des équipes hospitalières intervenant dans les projets ESTHER

## **Compétences visées :**

le programme détaillé sera communiqué courant avril 2012 et sera adapté aux besoins des participants (cf. formulaire de pré-inscription)

- Concevoir un programme de formation fondé sur une analyse des besoins
- Mettre en œuvre des séances de formation en utilisant les principes de la pédagogie active pour favoriser l'apprentissage
- Evaluer une formation et mettre en œuvre un suivi des apprenants

## **Approche pédagogique :** pédagogie active

Les différents objectifs seront développés à partir d'exemples concrets de programmes de formation apportés par les participants (programme déjà conçus ou en projet). Des échanges et travaux de groupe faisant appel aux expériences des participants seront proposés ainsi que des mises en situation de formation.

## **Sélection des candidats**

Le formulaire de pré-inscription est à retourner au secrétariat de la SFLS avant le **20 avril 2012**. La sélection de la candidature se fera après retour du formulaire et sera notifiée dans les 15 jours suivant la réception, quelle que soit la décision.

## **Modalités de financement**

Le montant de l'inscription est de **230 €** pour les cinq ½ journées de formation. Il inclut le matériel pédagogique et les repas du midi des 7 et 8 et le repas du soir du 7 juin.

Une demande de prise en charge (inscription, transports, hébergement, repas non inclus dans l'inscription) doit être formulée auprès de l'organisme de formation continue de votre Centre hospitalier (paramédicaux) ou auprès de votre CME (médecins et pharmaciens). En cas de refus de financement, une bourse peut être obtenue auprès d'ESTHER et de la SFLS (transmettre la notification de refus de prise en charge par la formation continue à Anne Buisine, au secrétariat de la SFLS).